

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 5 septembre 2008

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° 2008 966

Service consulté

**Désignation au sein de la Commission Départementale d'Orientation de
l'Agriculture (CDOA)**

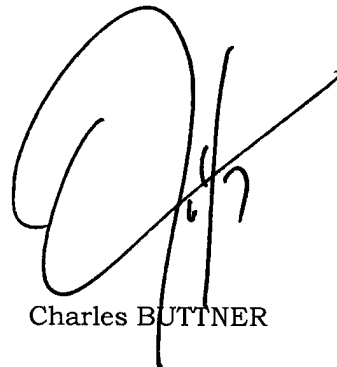
Résumé : Le présent rapport vise à modifier la représentation du Conseil Général au sein de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) suite au changement de composition de cette dernière.

Lors de la séance plénière du 3 avril 2008, le Conseil Général a procédé à la désignation de MM. HABIG et GSELL en tant que titulaires et M. TACQUARD en tant que suppléant pour siéger au sein de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA).

Suite à l'évolution des textes régissant la composition de cette commission, il convient de revenir sur cette désignation. En effet, ne siège désormais à cette commission que le Président du Conseil Général ou son représentant.

Aussi, je vous propose de désigner M. Michel HABIG pour me représenter au sein de cette commission.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER